



## Procès-verbal

### Commission Féminines DTB

---

**Réunion du :** 4 décembre 2024

**A :** En visioconférence  
18H45 - 20H15

---

**Présents :** Aurélie CARTERON - Marinette BOCH - Alain CORNIER - Christophe GIRARDET - Kamel KHELLADI - Daniel MAILLARD - Jean François MAUVAIS - Philippe SURDOL - Marc TISSERAND - Maxime BONIN

---

\*\*\*\*\*

### **1°) Présentation par catégories saison 2024/2025**

#### **- Seniors F à 11**

D1F : Au départ groupe prévu à 12 équipes, ARCHE a demandé à jouer en D2F et La ligue BFC a repêchée DANNEMARIE à quelques jours du début du championnat ; 10 équipes matchs Aller Retour sur la saison. 4 montées en R2F pour la saison 2025/2026.

D2F : 18 équipes réparties en 3 groupes de 6, matchs Aller Retour sur la phase Automne.

Ajout de VALENTIGNEY FEM pour la phase Printemps soit 19 équipes.

1 groupe de 10 et 1 groupe de 9 équipes matchs Aller sur la phase Printemps.

#### **- Seniors F à 8**

30 équipes réparties en 5 groupes de 6 équipes matchs Aller sur la phase septembre -octobre.

Passage en foot à 11 pour VALENTIGNY FEM.

2 groupes de 8 équipes et 2 groupes de 7 équipes Matchs Aller Retour jusqu'à la fin de saison.

Un forfait général BESANCON FOOT dans le groupe D.

Les groupes constitués engendrent des déplacements plus conséquents.

#### **- U18F à 11**

12 équipes : 11 équipes DTB /HS et 1 JURA.

Matchs Aller sur la phase Automne.

Phase Printemps : 1 groupe de 6 niveau 1.

GJ VAL DE CERISE passe en foot à 11. Il reste donc 4 équipes en U18F à 8.

Proposition de créer un groupe unique avec les équipes restantes U18F à 11, soit 11 équipes.

Matchs Aller sur la phase Printemps.

Quand une équipe U18F à 8 rencontre une équipe U18F à 11, le match se joue à 8 sauf si l'effectif de l'équipe à 8 est suffisant pour jouer à 11.

Mail envoyé aux clubs (surtout les U18F à 8) pour avoir leur avis sur la proposition.

#### **- U18F à 8**

5 équipes matchs Aller / Retour sur la phase Automne.  
Pour la phase Printemps voir paragraphe ci-dessus.

#### **- U15F à 11**

9 équipes, désengagement de BESANCON FOOT, passage en U15F à 8  
Ajout ARCHE passage de U15F à 8 à U15F à 11  
Suivant l'organisation choisie (groupe de niveau) 2 clubs pourraient passer en U15F à 11,  
Soit 11 équipes, 6 en niveau 1 et 5 en niveau 2.

#### **- U15F à 8**

24 équipes ; changement pour ARCHE passage en U15F à 11  
Ajout de BESANCON FOOT passage en U15F à 8  
Ajout FRASNE, CHEVREMONT 2 et VILLERS LE LAC, nouveaux engagements.

Attente décision GJ RUDIPONTAIN et GRAND BESANCON

Proposition : 1 Groupe de 6 équipes en niveau 1, 3 groupes de 5 ou 6 équipes niveau 2.

#### **- U13F**

40 équipes réparties en groupes de niveau (1 ou 2)  
3 groupes niveau 1 de 5 ou 6 équipes matchs Aller sur la phase septembre -octobre.  
2 forfaits en début de saison, groupe de 4 au lieu de 5  
4 groupes de 6 équipes matchs Aller sur la phase septembre – octobre.  
Suite aux classements de la première phase, les équipes sont réparties dans des groupes de 8 équipes dans 3 niveaux matchs Aller – Retour jusqu'à la fin de saison.  
Suite à de nouveaux engagements, un groupe de niveau 3 passe à 10 équipes.

#### **- U11F**

En début de saison, plateaux en foot à 5, depuis le début novembre, plateaux en foot à 5 ou en foot à 8 avec les clubs de HAUTE SAONE.

#### **- U8F**

Pas beaucoup d'équipes, plateaux avec les U7 G.  
Difficile de faire des plateaux uniquement féminin vu la répartition des équipes sur le district.  
Les U8F jouent beaucoup en mixité.

## **2°) Présentation tableau répartition des années d'âges par catégories**

Le tableau est commenté.

Pour certains membres, il y a trop d'année d'âge par catégorie U11F à 5 ; U13F à 8 ; U15F à 8 ;  
4 années par catégorie ; U18F à 8 et U18F à 11 : 5 années par catégorie.

Christophe GIRARDET explique que pour les U18F c'est une saison de transition suite à la modification de la catégorie, U17F à 11 en U18F à 11 et la création des U18F à 8 pour que les jeunes joueuses jouent entre elles et non en seniors.

Pour la saison prochaine, les U14F ne seront plus autorisées.

C'est aussi le cas pour les Seniors F à 8 où depuis l'arrêt du Seniors Foot Loisir, la commission Pratiques Féminines DTB/HS avait autorisé 4 U16F U17F avec maxi 2 U16F ou 3 U17F maxi. (Au départ zéro U16F et seulement 2 U17F).

Il rappelle aussi que sans ces décisions, la pratique serait moins développée, comme cela est le cas dans les autres districts.

Quels risques prend le district avec les années d'âge pour ces catégories ?

La réduction du nombre d'années d'âges des filles pouvant évoluer dans une catégorie est envisagée afin de mieux respecter les règles FFF et notamment les doubles surclassements.

IL est demandé aux membres de réfléchir pour la prochaine réunion aux changements à apporter à ce tableau.

### **3°) Quelles propositions pour améliorer l'encadrement des équipes féminines.**

Le niveau d'encadrement de nos équipes féminines n'est pas bon. Trop peu d'éducateurs formés qui encadrent des équipes.

Réunions de secteurs avec une partie terrain puis une partie en salle ?

Quels autres moyens à mettre en place pour améliorer et continuer le développement de la pratique féminine ?

**Le Président de la Commission Féminine  
DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT**

**Christophe GIRARDET**